

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1962)

Rubrik: Relations avec les institutions de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il s'est adressé, en premier lieu, aux gouvernements qui ont donné un caractère non militaire à leur organisme de protection civile. Ces consultations ont exigé de nombreux déplacements. La collaboration des Croix-Rouges intéressées les a facilitées dans une très large mesure.

Ces démarches ont atteint, en 1962, une dizaine de gouvernements. Selon le plan fixé, elles doivent se poursuivre en 1963, afin de permettre au CICR d'obtenir une vue précise des possibilités de renforcer, dans le droit humanitaire, le statut du personnel de la protection civile.

ASSISTANCE JURIDIQUE

Le CICR a continué à donner son appui au Centre international de coordination de l'Assistance juridique, organe rattaché au Conseil international des Agences bénévoles à Genève et qui fonctionne dans les locaux mêmes du CICR en liaison avec le Service juridique. Cet organe exerce son activité en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA CROIX-ROUGE

Reconnaisances officielles

Le Comité international de la Croix-Rouge a prononcé, en 1962, la reconnaissance officielle de deux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, celle de la Haute-Volta et celle de la Sierra Leone, toutes deux en date du 1^{er} novembre. Le nombre des Sociétés nationales officiellement reconnues était donc de 90 à cette date.

Réunions de la Croix-Rouge internationale

Le président du Comité international, M. Léopold Boissier, le président de la Ligue, M. John MacAulay, et le président de la

Commission permanente, M. André François-Poncet, se sont réunis, sous la présidence de ce dernier, le 9 avril 1962, au siège du CICR à Genève. Les trois présidents se sont entretenus des actions de secours en Algérie, de la préparation des délibérations de la Croix-Rouge internationale à Genève en 1963 et du centenaire de la Croix-Rouge.

Sociétés nationales

En plus des nombreux contacts déjà mentionnés dans ce rapport, le CICR a maintenu d'étroites relations avec les Sociétés nationales, auxquelles des représentants ont rendu de nombreuses visites, témoignant ainsi de l'intérêt que le CICR porte à leur activité. Les principales missions auprès de Sociétés nationales furent les suivantes : en février, M. Léopold Boissier, président du CICR, à l'occasion d'un voyage à Rome (voir ci-dessous, p. 65), a rendu visite à la Croix-Rouge italienne. A la même époque, M. M. Borsinger, secrétaire de la Présidence, eut des entretiens, à Washington, avec des représentants de la Croix-Rouge américaine. En mai, M. Léopold Boissier a été pendant deux jours l'hôte de la Croix-Rouge yougoslave à Belgrade puis, pendant plusieurs jours, de la Croix-Rouge bulgare à Sofia et de la Croix-Rouge roumaine à Bucarest. En juin, MM. C. Pilloud, directeur-adjoint, et R.-J. Wilhelm, conseiller-juriste, rendirent visite à la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale à Bonn, puis à la Croix-Rouge suédoise à Stockholm ; M. Pilloud poursuivit ensuite son voyage jusqu'à Oslo auprès de la Croix-Rouge norvégienne et M. Wilhelm jusqu'à Helsinki auprès de la Croix-Rouge finlandaise. Les 16 et 17 juin, M. H. Bachmann, membre du CICR, participa à l'Assemblée de la Croix-Rouge suisse à Gstaad, en Suisse. En juillet, M. R. Du Pasquier, chef du Service d'information et M. R.-J. Wilhelm, visitèrent les Croix-Rouges polonaise et soviétique, à Varsovie et à Moscou. En août, M. P. Jequier, délégué du CICR pour l'Amérique latine, eut l'occasion de rencontrer les représentants des Croix-Rouges argentine et chilienne, à Buenos Aires et à Santiago. En septembre, M. Martin Bodmer, membre du CICR, représenta l'institution à la quatrième Assemblée trisannuelle de la Croix-Rouge irlandaise, à Dublin. M. Roger Gallopin,

directeur exécutif, eut des entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge américaine à Washington en octobre. A la même époque, M. Borsinger visita la Croix-Rouge britannique à Londres. En novembre, M. F. Siordet, vice-président du CICR, s'entretint à Bruxelles avec les représentants de la Croix-Rouge de Belgique. En novembre et décembre également, M. Pierre Gaillard, délégué, et M. I. Zreikat, interprète, se rendirent auprès des Croissants-Rouges irakien, syrien, jordanien et de la RAU, ainsi qu'auprès de la Croix-Rouge libanaise.

A part les nombreux dirigeants des Sociétés nationales qu'il eut l'occasion de revoir à son siège central, lors de la session du Comité exécutif de la Ligue tenue à Genève à la fin de septembre, le CICR a reçu, au cours de l'année, la visite des personnalités suivantes, citées dans l'ordre chronologique : SAS la Princesse Grace de Monaco, présidente de la Croix-Rouge monégasque, le Major-Général Lakshmanan, Secrétaire général de la Croix-Rouge indienne, MM. Nedim Abut et N. Tchikalenko, sous-secrétaires généraux de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le président du Croissant-Rouge algérien, M. Ben Bahmed, S. Exc. le Dr Oudon-Souvannavong, président de la Croix-Rouge lao, M. Ramon S. Eaton, vice-président de la Croix-Rouge américaine, M. Davidson Nicole, président de la Croix-Rouge de Sierra Leone, M^{me} Lamine Gueye, vice-présidente du Comité provisoire de la Croix-Rouge sénégalaise, le Dr Janouch, président de la Croix-Rouge tchécoslovaque, la Comtesse de Limerick, vice-présidente de la Croix-Rouge britannique, M^{me} le Dr T. Domanska, présidente de la Croix-Rouge polonaise, le Dr Hans Ritter von Lex, ancien secrétaire d'Etat, président de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale, le Dr Werner Ludwig, président de la Croix-Rouge allemande dans la République démocratique.

Centenaire de la Croix-Rouge

Le CICR a poursuivi en 1962, dans le cadre de la Commission du Centenaire¹, les travaux préparatoires en vue des manifestations du Centenaire de la Croix-Rouge, du 15 août au 15 septembre

¹ Voir Rapport d'activité 1961, pp. 58-59.

1963. Les diverses commissions et sous-commissions chargées de la préparation de ces manifestations ont été à l'œuvre tout au long de l'année et ont déployé une intense activité.

Gestion de fonds

En 1962, la Commission paritaire chargée de distribuer les revenus du Fonds de l'Impératrice Shôken (comprenant des représentants du CICR, de la Ligue et de la Croix-Rouge japonaise), a réparti une somme de Fr. 12.000,— de la manière suivante : Fr. 3.000,— à la Croix-Rouge bolivienne, Fr. 2.000,— à la Croix-Rouge de l'Inde, Fr. 3.500,— à la Croix-Rouge du Libéria et Fr. 3.500,— à la Croix-Rouge togolaise.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Le CICR est resté en rapports suivis avec les Nations Unies et avec leurs institutions spécialisées, particulièrement avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il a délégué des observateurs aux plus importantes réunions de celle-ci, notamment à la 15^{me} Assemblée mondiale de la Santé (Genève, 8-26 mai), à la 30^{me} session du Comité exécutif de l'OMS (Genève, 29-31 mai) et à la 13^{me} session du Comité régional de l'OMS tenue à Manille en septembre, et à laquelle assista le délégué du CICR aux Philippines. Il fut également représenté aux 7^{me} et 8^{me} sessions du Comité exécutif du programme du Haut-Commissariat pour les réfugiés (Genève, 14-22 mai ; 22-26 octobre), de même qu'à la 34^{me} session du Conseil économique et social de l'ONU (Genève, juillet).

Le CICR a aussi gardé de nombreux contacts avec d'autres institutions, gouvernementales ou non, qui ne dépendent pas de l'ONU. Il a ainsi délégué des observateurs à deux réunions du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), en mai et en novembre à Genève.

En outre, M. Siordet, membre du CICR, a participé à la conférence internationale des médecins anciens prisonniers, organisée